



Le « Jobsdeal », une occasion manquée pour l'emploi

Bruxelles, le 22 janvier 2019 - Loin d'être un plan interfédéral, concerté à la fois avec les entités fédérées et les interlocuteurs sociaux, le Jobsdeal du Fédéral se réduit à un deal entre partis. C'est ce que dénonce Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Explications.

Le « Jobsdeal » du Gouvernement Michel n'est pas un Plan interfédéral. Contrairement aux annonces initiales de concertation et malgré la transmission de 20 propositions par la Région bruxelloise, notamment. Le Gouvernement Michel n'a pas accepté de négocier avec toutes les entités fédérées et les interlocuteurs sociaux un vrai plan interfédéral chiffré et, à terme, évalué.

Dans le projet de loi déposé au Parlement, il apparaît qu'aucune des 7 propositions de soutien fiscal émanant de la Région bruxelloise n'a été retenue. Est-ce faute d'avoir la bonne couleur politique ? Il n'en reste pas moins que le Jobsdeal du Fédéral omet des mesures primordiales pour redresser la courbe de l'emploi en Belgique.

La création d'emploi, notamment l'emploi indépendant, n'est pas soutenue par le Gouvernement fédéral. Parmi les mesures rejetées, on retrouve l'exonération fiscale de la prime de 4.000€ pour les chercheurs d'emploi bruxellois débutant une activité d'indépendant

Autre grande oubliée, la formation en alternance, pourtant vantée par le monde économique. Aucune exonération n'est prévue pour les primes dont peuvent bénéficier tant les apprenants que les patrons formateurs.

La seule mesure retenue est une mesure proposée par la Région wallonne. Il s'agit d'une prime d'encouragement de 350€ pour les chercheurs d'emploi désireux de suivre une formation dans un métier en pénurie. Mais là où le bât blesse, c'est que cette mesure, qui ne prend pas en compte la vacance d'emploi dans son ensemble, ne s'adresse qu'à une minorité des formations correspondant aux besoins des entreprises, et particulièrement des PME.

Heureusement, la Région bruxelloise n'a pas attendu le Jobsdeal du Fédéral pour agir. Ainsi, sous l'impulsion de Didier Gosuin, le Gouvernement bruxellois a adopté plusieurs nouvelles mesures en faveur de l'emploi. Leur objectif ? Accompagner les chercheurs d'emploi vers un emploi durable et de qualité en boostant leur niveau de qualification.

- La gratuité de la formation en alternance pour tous les chercheurs d'emploi bruxellois
- 1 million d'euros pour lutter contre la précarité d'un chercheur d'emploi sur deux en formation.

Ces mesures fortes viennent compléter l'ensemble des réformes menées sous cette législature dans le cadre de la Stratégie 2025, dont les primes Activa soutenant l'embauche des chercheurs d'emploi à l'issue des formations qualifiantes.

Enfin, le Ministre bruxellois de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation continuera à plaider pour le gel de la dégressivité des allocations de chômage pour l'ensemble des chercheurs d'emploi en formation.

« Le Gouvernement fédéral fait fausse route en accentuant la pression sur les chercheurs d'emploi. Plutôt que de crier sans cesse « jobs, jobs, jobs » ; c'est « qualification, qualification, qualification » que l'on devrait entendre dans la bouche du Gouvernement fédéral. Car le véritable enjeu, pour répondre aux pénuries de mains d'œuvre et plus généralement à la vacance d'emplois, est de développer les compétences des chercheurs d'emploi pour qu'ils deviennent les travailleurs qualifiés que le monde économique recrutera » conclut le Ministre Didier Gosuin.

Contact presse :

Pauline Lorbat - 0485 894 745